

## **Procès-verbal Réunion plénière 09/04/2019**

### **Présents :**

P. Claes (FEBELIEC)  
A. Vermeylen (BOP)  
M. Malbrancke (SYNERGRID)  
O. Van den Kerckhove (EFET)  
W. Aertsens (INFRABEL)  
M. Catrycke (EFET)  
M. Malbracke (SYNERGRID)  
M. Van Bossuyt (FEBELIEC)  
S. Harlem (FEBEG)  
F. Vandenborre (COGEN Vlaanderen)  
J. Decrop (EDORA)

P. De Leener (Président – Elia)  
D. Zenner, J. Matthys-Donnadieu, F. Carton, R. Vande Zande et E. Heerinckx (Elia)

### **Absent :**

B. Gouverneur (SYNERGRID)

### **Ordre du jour :**

1. Approbation des PV des réunions du Users' Group du 6 décembre 2018 et du 14 février 2019.
2. WG Belgian Grid :
  - 2.1. État des lieux des travaux en cours
3. WG Balancing :
  - 3.1. État des lieux des travaux en cours – WG Balancing
  - 3.2. État des lieux des travaux en cours – TF SR
4. WG System Operation & European Market Design :
  - 4.1. État des lieux des travaux en cours
5. « Clean Energy Package »
6. Internet of Energy (IoE) : avancées
7. Users' Group d'Elia : plan d'approche
8. Divers :
  - 8.1. Initiative « Sign for my future »
  - 8.2. Prochaine réunion plénière – 6 juin 2019

### **Procès-verbal :**

#### **1. Ouverture et ordre du jour de la réunion plénière**

Le président ouvre la réunion plénière, souhaite la bienvenue à tous les participants et passe en revue l'ordre du jour.

#### **2. Approbation des PV des réunions plénières du Users' Group du 6 décembre 2018 et du 14 février 2019**

Les comptes rendus des réunions du 6 décembre et du 14 février ont été transmis. La traduction française de celui du 14 février suivra. Le président propose de laisser la possibilité de formuler des observations jusqu'à fin avril. En l'absence de remarques, nous supposons que tout le monde est d'accord.

### **3. Groupe de travail Belgian Grid : état des lieux des travaux en cours**

Le président du WG Belgian Grid aborde le feedback des deux réunions qui se sont tenues depuis la dernière réunion plénière. En ce qui concerne les « General Requirements » (exigences générales), aucune décision n'a encore été prise au niveau fédéral. Au niveau régional, la CWaPE, Brugel et le VREG ont rejeté la proposition en se fondant sur une série de remarques communes. Entre-temps, Elia et les gestionnaires de réseau de distribution ont discuté d'une nouvelle proposition avec les régulateurs. Cette proposition sera aussi formellement déposée pour fin avril.

Lors de la dernière réunion du WG Belgian Grid, Elia a présenté la dérogation de classe qu'elle a prévu de soumettre aux régulateurs pour approbation. En outre, Elia présentera formellement cette dérogation de classe pour consultation. Cette consultation publique demande aussi, de façon très spécifique, une contribution supplémentaire des producteurs concernant la justification en termes d'ACB. La consultation publique est prévue après les vacances de Pâques et démarrera probablement vers le 23.04.2019. La soumission de l'écart formel pour approbation par les régulateurs est prévue vers juin ou juillet 2019.

La dernière réunion du WG Belgian Grid a également permis de discuter d'une proposition de modifications à apporter au règlement technique fédéral (RTF) soumis pour approbation concernant la réservation de capacité dans le cadre d'un « Capacity Reservation Mechanism » ou mécanisme de réservation de la capacité (CRM). Elia a transmis à ce sujet une proposition de texte aux membres du WG BG. Les acteurs de marché sont invités à soumettre leur feedback et/ou remarques sur ce texte pour le 24 avril 2019 au plus tard.

Le troisième point qui a été examiné lors de la réunion du WG Belgian Grid est la mise en œuvre d'une procédure de « drop-off ». Pour rappel, après concertation entre le SPF Économie, la CREG et Elia, une disposition a été insérée dans le RTF modifié concernant l'obligation de définir une procédure « drop-off ». Cette procédure doit figurer dans le contrat d'accès. Le président du WG Belgian Grid propose à cet égard d'écouter l'avis des membres du WG BG et appelle les participants à venir avec des propositions concrètes à la prochaine réunion du WG Belgian Grid.

La FEBELIEC demande s'il existe déjà une proposition de texte concrète pour la procédure « drop-off ». Le président du WG Belgian Grid répond par la négative en précisant que nous n'en sommes pas encore au stade de la rédaction de propositions de texte. Nous souhaitons rassembler les réflexions et les idées de tous les acteurs de marché à ce sujet avant de transmettre des propositions.

La FEBELIEC demande s'il est possible de recevoir la dernière version du contenu de la proposition modifiée de RTF. Le président du WG Belgian Grid propose de faire circuler la dernière version dont Elia dispose.

La FEBEG demande si nous avons déjà une idée du calendrier. Le président du WG Belgian Grid pense l'avoir à sa disposition dans un an.

INFRABEL demande s'il s'agit du fournisseur, de l'ARP ou des deux. Le président du WG Belgian Grid répond que, sur la base des dernières informations dont Elia dispose, il s'agit d'une procédure « drop » en cas de défaut de paiement dans le chef de l'utilisateur du réseau qui est lancée par l'ARP et non par le fournisseur.

Le président du WG Belgian Grid indique ensuite qu'Elia a organisé une consultation publique au sujet des grandes évolutions. Nous avons reçu un total de 10 réponses à cette consultation. En se basant sur ces réactions, Elia apportera une série de modifications, concernant en particulier le tarif MVar. Le 10 mai 2019, le rapport de consultation sera déposé à la CREG, en même temps que la proposition tarifaire officielle 2020-2023. Ce rapport sera ensuite publié sur le site web d'Elia.

### **4. Groupe de travail Balancing : état des lieux des travaux en cours**

#### **4.1. État des lieux des travaux en cours – WG Balancing**

Le président du WG Balancing donne une mise à jour de l'avancement des principaux projets dont il a été question lors de la dernière réunion de ce groupe de travail.

Pour ce qui concerne le projet aFRR, le produit évolue vers une neutralité technologique totale, avec des achats quotidiens du produit à partir de juin de l'année prochaine. Un élément important encore en discussion est la façon dont la vente aux enchères se présentera pour ce qui concerne la réservation du produit : 6 produits de 4 heures, un produit de 24 heures ou encore une autre formule. Les réflexions à ce sujet se poursuivent, tout comme la discussion avec la CREG. Les résultats de toutes ces réflexions seront examinés plus en détail à l'occasion d'un atelier spécial.

Pour ce qui est de la mFRR, le président du WG Balancing indique que les contours du concept final sont maintenant plus ou moins définis. L'ambition reste d'arriver à des achats quotidiens de ce produit à partir de début 2020. Pendant une période intermédiaire, une combinaison de produits standard et flex sera maintenue, mais avec un retrait graduel du produit flex. Les modalités de ce retrait sont en cours de discussion avec le régulateur dans le cadre du dossier de volume 2020.

En ce qui concerne le concept de l'intégration offshore, le président du WG Balancing donne des explications sur les modifications qui ont été apportées au concept à la suite des réactions reçues des acteurs de marché. Il s'agissait en particulier du point selon lequel Elia pouvait mettre les mesures préventives prises en cas de risque de tempête à la charge du BRP concerné, s'il s'avérait que ce BRP n'avait pas recouru aux mesures nécessaires à titre préventif. Les critiques émises à ce sujet par les acteurs de marché, et les interactions qui en ont résulté avec certains, ont entraîné l'élaboration d'un concept alternatif. Selon cette alternative, Elia n'interviendra plus a posteriori, à partir d'une détermination de responsabilité, sur le portefeuille des BRP ; Elia part du principe que, via le mécanisme de balancing et suite à l'introduction du coefficient alpha, les BRP disposeront d'incitants suffisants pour anticiper le mieux possible les risques de tempête. En outre, Elia maintient la possibilité, en cas de risque de tempête plus élevé en termes de volume que les réserves dont elle dispose, de procéder au démarrage préventif des « slow-starting units » afin de rétablir un équilibre entre le risque pesant sur le système et les moyens présents pour y faire face. Bien entendu, cela signifie aussi que lorsque Elia effectue une telle évaluation, il est tenu compte des informations obtenues des BRP sur la façon dont ils souhaitent gérer la tempête.

Par conséquent, la note de concept devient finale et sera publiée sur le site web fin avril.

La FEBELIEC demande si la dernière version de la note de concept a été distribuée. Le président du WG Balancing vérifie cela et demande à ce que cette note soit distribuée si cela n'a pas encore été fait. La FEBELIEC demande aussi de pouvoir recevoir dorénavant, sur la boîte mail, toutes les informations qui sont publiées sur le site web au sujet du Users' Group.

La FEBELIEC demande quel est le coût du démarrage de ces « slow-starting units » et comment ce coût est traité du point de vue tarifaire. Le président du WG Balancing répond que ce coût est repris dans la marge de balancing et donc pas dans les tarifs. En outre, cette proposition alternative est aussi moins coûteuse que la proposition initiale faite par Elia, en raison du fait que des éoliennes ne doivent pas être modulées de façon préventive. Les coûts doivent aussi être supportés par les tarifs d'accès.

La FEBELIEC demande s'il y a un réglage spécifique pour le démarrage des « slow-starting units » dans le cadre de cette application. Ou alors, du point de vue tarifaire, le réglage est-il similaire à celui effectué à d'autres moments où Elia démarre des « slow-starting units » ? Le président du WG Balancing répond qu'il n'y a pas de différence du point de vue tarifaire.

La FEBELIEC demande si, dans le cas où l'on aurait demain 8 gigawatts en mer du Nord, Elia démarrerait aussi des « slow-starting units » pour ce volume.

Le président du WG Balancing répond qu'Elia a indiqué très clairement que la solution discutée et « acceptée » par le groupe de travail vaut uniquement pour les 2,3 GW actuels en mer du Nord. Ce principe devra être revu dans le cadre des plans d'évolution vers une capacité de 4 GW en offshore. Elia étudie pour l'instant si des règles complémentaires ne devront pas être établies tant au plan technique (wind cut-pff speed, ramp down, etc.) qu'économique pour permettre cette évolution de 2,3 à 4 GW.

Le président du WG Belgian Grid donne ensuite des explications complémentaires concernant une série de statistiques relatives à l'achat (réservation et activation) des services auxiliaires, à la qualité de la prestation de services ainsi qu'à la qualité globale du réglage de la zone de réglage belge, cela pour l'intégralité de l'année civile 2018.

Le président du WG Belgian Grid explique que l'année 2018 a été marquée par plusieurs évolutions au niveau des produits et du concept de marché : la R3 a été entièrement sourcée sur le standard et le flex pour la première fois ; pour la première fois aussi, le marché secondaire pour le non-CIPU et le marché secondaire intraday ont été mis à la disposition de tous les acteurs de marché ; le Bid Ladder est devenu opérationnel vers juin 2018 ; et Elia a également introduit le produit hivernal (slow R3) en novembre.

Le président du WG Belgian Grid indique combien de MW en R3 ont choisi le Transfer of Energy et combien ont opté pour le principe d'« opt-out ». INFRABEL demande ce que l'on entend par « opt-out ». Le président du WG Belgian Grid répond que l'« opt-out » signifie un accord bilatéral entre le BSP et le BRP. Dans ce cas, on ne recourt pas au Transfer of Energy.

INFRABEL demande également quelle est la situation standard. Le président du WG Belgian Grid répond qu'il faut choisir la situation à retenir. INFRABEL demande aussi comment on informe de la situation retenue le détenteur d'accès et/ou l'utilisateur du réseau qui n'est/ne sont pas partie(s) prenante(s). Le président du WG Belgian Grid répond que, dans de tels cas, le détenteur d'accès et/ou l'utilisateur du réseau non concerné(s) agit/agissent probablement en tant qu'opérateur(s) CDS. Cela revient à insérer la mise au courant de cet opérateur dans les règles de CDS qui s'appliquent à ce réseau CDS.

La FEBELIEC demande si les volumes qui figurent sur les slides pour le R3 sont des MW pré-qualifiés ou des MW contractés ? Le président du WG Belgian Grid répond qu'il s'agit de MW pré-qualifiés.

Concernant le BidLadder et l'application du Transfer of Energy, le président du WG Belgian Grid explique que des volumes presque nuls ont été offerts sur le Bidladder en 2018 et qu'à peine une activation a eu lieu depuis la mise en service du projet.

La FEBELIEC affirme que le succès du BidLadder et en particulier du Transfer of Energy ne doit pas se mesurer sur la base du volume offert sur le BidLadder lui-même. Le Transfer of Energy a offert une alternative aux acteurs de marché lorsqu'ils étaient bloqués par leur BRP pour les volumes qu'ils voulaient apporter sur le marché et le système. La question réellement cruciale consiste donc à savoir si cela fera augmenter la liquidité sur le marché du balancing et, espère-t-on, très prochainement sur les autres marchés.

La FEBELIEC demande s'il est vrai que la CREG doit établir, après un an, un rapport d'évaluation du fonctionnement du BidLadder, ou simplement de la formule de prix en cas d'application du Transfer of Energy. Le président du WG Balancing confirme que seule la formule doit être évaluée.

Concernant le produit slow R3, mieux connu sous la dénomination « produit hivernal », il faut aussi constater que, bien que le lancement était prêt en novembre 2018, moins de 25 MW ont été demandés pour pré-qualification. La FEBEG demande si cela a un rapport avec le type de produit. Ensuite, la FEBELIEC indique que tous les acteurs de marché n'ont pas entièrement compris les modalités techniques. Dans tous les cas, ce produit fera l'objet d'une évaluation approfondie. Cette analyse sera examinée par le WG Balancing.

Le président du WG Belgian Grid présente ensuite un aperçu des contrôles de disponibilité ainsi que des contrôles d'activation exécutés en 2018. De façon générale, on peut dire que la qualité des produits contractés et activés est très haute. Exception faite d'une activation en 2018 lors de laquelle le fournisseur a manqué à ses devoirs pendant le premier quart d'heure en termes de qualité du service activé.

De même, l'évolution globale de l'ACE reste maîtrisée, ce qui donne une image générale de la qualité du réglage de la zone. Fin 2017 et début 2018, quelques valeurs aberrantes ont été observées à la suite de plusieurs jours marqués par un déséquilibre structurel assez prolongé. Cette situation a également donné lieu à l'introduction d'un alpha plus prononcé dans le but de remédier aux déséquilibres structurels à l'aide d'un incitant financier plus fort.

#### 4.2. État des lieux des travaux en cours – TF SR

Le président du WG Balancing indique qu'une consultation a été menée au sujet des données d'imput et des scénarios dans le cadre de la « 10-year adequacy and flexibility study » en cours de réalisation par Elia. Entre-temps, le rapport de consultation a déjà été publié sur le site web. Par ailleurs, Elia travaille à cette étude afin de l'achever pour fin juin et pouvoir la présenter aux membres du Users' Group.

La FEBELIEC demande dans quelle mesure la gestion de la demande supplémentaire que certains opérateurs ont récemment déclenchée a été comptabilisée dans leur propre portefeuille. Le président du WG Balancing répond que la méthodologie, telle qu'examinée, approuvée et appliquée par la Task Force, part d'une analyse des « bidding curves » sur Epex Spot. Sur la base de cette analyse et de seuils déterminés, il est possible d'obtenir une estimation de la flexibilité dans le marché.

La FEBELIEC indique ne pas avoir approuvé cette méthodologie.

Le président du WG Balancing répond que cette méthodologie a été élaborée en concertation avec les membres de la Task Force et est déjà utilisée depuis plusieurs années pour établir les données quantitatives de la gestion de la demande dans le marché.

Selon la FEBELIEC, cette méthodologie ne mesure pas le potentiel de participation de gestion de la demande, mais plutôt la participation réelle au marché. Le président du WG Balancing répond que le plus important est de savoir quelle quantité de gestion de la demande est présente dans le marché. On peut ensuite, en partant des prévisions et des ambitions politiques en la matière, appliquer un facteur de croissance aux quantités observées.

De plus, le président du WG Balancing indique qu'une consultation sera très prochainement lancée sur la méthodologie, les hypothèses et les sources de données utilisées concernant la détermination du volume pour 2020-2021 dans le cadre des réserves stratégiques. Au mois d'août, une deuxième consultation sera lancée au sujet des données d'imput à proprement parler.

La FEBELIEC a encore une question au sujet de l'hiver prochain. Si fin août la ministre décide quand même de constituer des réserves stratégiques pour l'hiver 2019-2020, comment Elia abordera-t-elle cette situation ? Le président du WG Balancing assure tout d'abord qu'Elia a toujours plaidé pour que, lorsqu'une plus grande liberté est accordée, p. ex. pour la réévaluation des volumes de réserves stratégiques nécessaires, une compatibilité doive être trouvée avec l'achat de ces réserves. Si la ministre devait décider, en mai, de constituer un volume, il serait encore possible d'organiser quelque chose en catastrophe ; si toutefois elle ne devait prendre cette décision que fin août, étant donné les procédures d'adjudication européennes, l'organisation à mettre en place pour le 1<sup>er</sup> novembre deviendrait presque impossible.

#### **5. Groupe de travail System Operation & European Market Design : état des lieux des travaux en cours**

La dernière réunion du Groupe de travail System Operation & European Market Design a principalement été consacrée à la mise en œuvre des codes Emergency & Restoration. Le 18 décembre, Elia a, conformément aux codes, déposé les documents (System Defense Plan, Restoration Plan & Market suspension rules) après consultation des acteurs de marché. Ces documents concernent surtout les obligations qui incombent à Elia en cas d'Emergency & Restoration. Ces obligations traitent en grande partie des « communication requirements » : les différents statuts, p. ex. « emergency state » ou « black-out », présence d'une « market suspension » active, etc. Un autre aspect est la communication avec les clients directement raccordés : existe-t-il un moyen de communication avec nos utilisateurs du réseau en cas de black-out ? À ce sujet, les Key Account Managers d'Elia contacteront les clients pour s'enquérir de ce qui est déjà en place, de ce qui est disponible et de ce qui reste à régler. D'autres parties de ces documents reviennent sur les plans de test. Comment pourrions-nous vérifier que tout ce que nous avons planifié a bien été préparé ?

La FEBELIEC indique que lorsqu'une décision de la CREG sera prise concernant ces documents, une foule de parties devront s'y conformer, surtout pour ce qui concerne la gestion de la demande. La FEBELIEC demande quelles actions préventives Elia envisage à cet égard.

Le président du WG System Operation & European Market Design répond que nous prenons note de cette question et que nous en tiendrons compte autant que possible dans les processus existants et dans le cadre des contacts réguliers que nous entretenons avec nos clients.

Le président du WG Belgian Grid affirme en outre qu'Elia adressera une lettre explicative aux parties concernées. La FEBELIEC indique qu'elle facilitera volontiers cette démarche.

La FEBELIEC demande si l'on étudie dans quelle mesure l'introduction d'un CRM aura un impact sur l'« energy only market design », si le raccordement ou la participation d'unités étrangères au CRM aura un impact sur la capacité transfrontalière. Le président du WG System Operation & European Market Design répond que la recherche d'un impact minimal est le principe suivi. Cela correspond aussi à un test que la Commission européenne effectuera.

INFRABEL a encore une question sur le CRM et la France. Dans ce pays, des capacités étrangères ont été intégrées et il revient au GRT de contrôler le fait que ces capacités soient réellement disponibles et participent au système si nécessaire. Avez-vous un accord avec RTE à ce sujet ? Le président du WG Balancing répond que RTE doit ouvrir son CRM aux capacités étrangères. Cela n'est pas encore le cas aujourd'hui. RTE nous a abordés de façon informelle concernant son intention de concrétiser cela pour mettre en œuvre les directives de la Commission européenne. Nous attendons d'ici peu une lettre officielle de RTE. Il faudra alors lancer un trajet avec RTE en vue d'arriver à des accords concrets à ce sujet, cela à différents niveaux.

## **6. « Clean Energy Package »**

Le président de la réunion plénière dit qu'il semblerait utile de réfléchir au « Clean Energy Package » et à son impact possible pour la Belgique. Un expert en affaires européennes d'Elia donne un aperçu des principaux thèmes et nouveautés importants pour notre secteur.

La FEBELIEC pose une question sur les contrats à prix dynamiques, plus particulièrement sur la distinction entre un contrat lié à la bourse et un contrat qui permet d'adapter le volume à un prix dynamique. Un contrat dont le prix est lié au Belpex est-il considéré comme un « contrat à prix dynamique » ? Elia étudiera cela de plus près et fera état de ses conclusions. La FEBELIEC demande ce que signifie pour la Belgique 70 % de la capacité thermique en N-1 ? Comment faut-il interpréter cela ?

Elia répond à cette question en précisant qu'il faut examiner chaque ligne séparément. Aujourd'hui nous calculons la marge disponible à N-1 selon la méthode « flow based ». Du point de vue méthodologique, le 1 sur 1 est presque comparable, si ce n'est qu'il faut encore calculer les flux de transit. Aujourd'hui ce n'est pas le cas dans la zone CWE.

La FEBELIEC demande si tous les GRT feront cette adaptation de cette manière. Les collègues allemands d'Elia procèdent-ils aussi de cette façon ? Nous avons eu une discussion sur, p. ex., la frontière germano-danoise car il y a là seulement deux câbles, et nous avons aussi parlé de la façon dont le N-1 doit y être interprété. Nous avons reçu une réponse à cette question d'un représentant allemand des GRT présent dans la salle. La situation n'est finalement pas tout à fait comme Elia l'a présentée.

Elia pense que la FEBELIEC évoque peut-être d'autres frontières que la région CORE. Celles-ci ne sont pas en « flow based », ce qui peut donner lieu à certaines différences, mais le concept devrait être exactement identique.

La FEBELIEC pose encore cette question : 70 %, mais dans quelle direction ? Si la Belgique doit importer, une importation de 70 % est importante si nous pouvons alors exporter 70 %. S'agit-il de 70 % dans la direction du marché ou de 70 % dans les deux directions ? Elia prend bonne note de ces deux questions et indique qu'une série de questions devront encore être étudiées et éclaircies.



La FEBELIEC demande ce que l'expert entend par « grace period » pour les interconnecteurs. La réponse de notre expert : pour les interconnecteurs existants, la participation au mécanisme de capacité est encore autorisée mais elle devra cesser graduellement, sur un maximum de quatre ans après l'entrée en vigueur du règlement. Cette entrée en vigueur se fera cet été. Il s'agit donc d'environ quatre ans ou de maximum deux ans après l'approbation de la méthodologie ENTSO-E liée à la participation transfrontalière dans le cadre d'un CRM.

En ce qui concerne l'association européenne des GRD, la FEBELIEC indique ne pas savoir comment les GRFD seront impliqués. Participerons-nous aussi à cela ? Ce qui est prévu pour l'instant, c'est qu'une série d'associations qui représentent les gestionnaires de réseau de distribution en Europe collaboreront afin de mettre en place cette entité unique au nom de tous ces GRD, exclus des GRFD.

Le parlement a déjà approuvé la version anglaise.

Nous partons du principe que cette version constitue le texte définitif. Nous ignorons quel est le calendrier précis du Conseil d'administration. Le processus devrait s'achever définitivement en juin ou juillet.

## **7. Internet of Energy : avancées**

Le président donne la parole au président du WG Belgian Grid, qui offre des explications complémentaires sur le projet IO.ENERGY ainsi que sur son avancement.

INFRABEL demande si la plateforme prévue pour échanger des données entre les acteurs peut aussi servir à transmettre et échanger des données d'utilisation entre, par exemple, un CDS, des fournisseurs et des ARP ? Le président du WG Belgian Grid répond par la positive en expliquant que toute donnée qui est liée à l'énergie peut être communiquée sur la plateforme. En outre, on examine en premier lieu si la mise à disposition de données en temps réel permettrait l'émergence de nouveaux modèles économiques, ce qui constitue d'ailleurs le principal objectif du projet.

La FEBELIEC manifeste son vif intérêt pour suivre l'évolution de ce projet et se dit prête à y contribuer pour en assurer la réussite. Par ailleurs, elle demande ce qu'il en est d'Atrias et des modalités de son intervention ? Le président du WG Belgian Grid répond qu'Atrias est sans conteste un élément important de ce projet. Il est un fait que la plateforme de communication rassemble des informations mais il faut également tenir compte de tout l'arrangement à mettre en place. Atrias est donc un élément totalement complémentaire du projet et suivra celui-ci de près en tant que participant « mégawatt ».

## **8. Users' Group d'Elia : plan d'approche**

Le président propose d'accorder les dernières minutes de la réunion à la secrétaire. Celle-ci présente le plan d'approche, qui a pour but d'augmenter la satisfaction des membres du Users' Group.

La FEBELIEC souligne l'importance des consultations et demande que les documents correspondants soient envoyés plutôt un lundi. Elle propose aussi de travailler en activant les « track changes » dans les documents.

La FEBEG indique pour sa part que l'on ne voit pas toujours clairement quels thèmes devront être examinés par quels groupes de travail : il y a ainsi plusieurs thèmes qui ont un rapport avec des choses dont nous discutons dans le WG Belgian Grid plutôt que dans le WG Balancing. La FEBELIEC se demande aussi s'il ne serait pas utile d'organiser pour tous une réunion sur, par exemple, le projet ICAROS ou, au moins, de l'expliquer plus clairement et d'attribuer les thèmes à un groupe de travail spécifique.

Elia réfléchit afin de déterminer si nous ne pourrions pas optimiser encore plus certaines choses. Par exemple, transmettre les slides au préalable pourrait être une amélioration.

À ce propos, INFRABEL attire l'attention sur le fait que les rapports sont souvent transmis en retard. La secrétaire s'en excuse. Elia veillera dorénavant à ce que tous les documents, en papier et sous forme

numérique, soient disponibles dès la veille de la réunion. Après la réunion, les slides seront également transmises en format numérique.

La FEBELIEC voudrait faire une suggestion : organiser un atelier plus long en cas de thèmes dérivés (ce qui s'est déjà fait quelques fois par le passé). La FEBELIEC estime qu'il faudrait prévoir de la place pour organiser un débat plus large concernant certains thèmes. Par exemple pour le dossier Vision Énergie 20-50 qui va nous incomber. Pour ce type de thèmes, il serait utile de pouvoir organiser des ateliers plus longs. Le président du WG Belgian Grid avance que cette question relève peut-être plus des groupes de travail. Selon lui, il pourrait être utile, pour autant que le thème s'y prête, d'organiser un tour de table afin d'entendre les différents points de vue des membres et d'en discuter avant qu'Elia ne vienne avec des propositions très concrètes.

## 9. Divers :

### 9.1. Initiative « Sign for my future »

La FEBELIEC demande quelques éclaircissements sur la participation d'Elia à l'initiative « Sign for my future ». Le président explique qu'en effet Elia et son CEO figurent parmi les nombreux CEO ambassadeurs à l'origine de l'initiative. Pourquoi Elia fait-elle cela ? Parce que cette initiative est très proche de la vision poursuivie par Elia. Pour l'avenir de nos enfants et petits-enfants, nous voulons en effet un système énergétique qui soit abordable et écologique, qui réponde présent quand on en a besoin. Sans aucune volonté de faire de la politique, Elia est cependant bien placée, au cœur de l'évolution énergétique, pour apporter une contribution en tant qu'expert en la matière. En concertation avec ceux qui en sont à l'origine, Elia a voulu adhérer à cette initiative en tant qu'expert mais avec la condition claire de ne pas prendre ni soutenir de décisions politiques. Concernant, par exemple, la question du soutien à apporter à la révision de l'article de la Constitution, Elia a fait savoir à l'organisation qu'il s'agissait là d'un point politique sur lequel elle ne pouvait donc pas prendre position.

La FEBELIEC estime que tout cela pourrait prêter à controverse et qu'Elia devrait s'en tenir à son « core business ». Contestant cet avis, le président affirme qu'Elia peut et doit être présente en tant qu'expert dans ce débat. Elia étudie la façon d'y contribuer mais s'efforce aussi de surveiller certaines lignes et/ou frontières.

Enfin, INFRABEL demande si le projet Ventilus, dont la ligne à haute tension de 6 GW à la côte devra permettre de raccorder une nouvelle capacité offshore de 4 GW, n'est pas surdimensionné. Le président répond qu'il y a deux choses à distinguer. Les 4 GW concernent la capacité totale d'éolien offshore, qui passera de 2 à 4 GW, tandis que le raccordement Ventilus servira, entre autres, à pouvoir continuer à libérer la capacité offshore en N-1. La solution de référence concerne notamment une ligne aérienne AC de 380 kV dotée de 2 ternes de chacun 3 GW.

### 9.2. Prochaine réunion plénière – 6 juin 2019

Le président signale aussi que la secrétaire, Roxanne, part en congé de maternité et qu'Eva reprendra l'organisation du Users' Group dans les prochains mois.

BOP a encore une question sur le plan de développement fédéral. Une consultation publique a été menée à ce sujet jusqu'au 15 décembre. Le 1er avril, nous avons en effet entendu que le calendrier du projet Ventilus serait éventuellement accéléré (selon ce qui a été annoncé). En général, BOP voudrait savoir ceci : où en sommes-nous et en quoi consistera le trajet ultérieur de ce plan de développement fédéral ? Des modifications y seront-elles apportées à la suite des récentes décisions, comme la note de départ du Gouvernement flamand ? BOP a entendu, par exemple, la suggestion de la FEBELIEC concernant un atelier... Quel en sera le feedback donné par Elia ? Et quand ces informations seront-elles fournies ?

Le président répond que l'on attend l'approbation du plan de développement dans les prochaines semaines. Aucune modification n'y sera apportée. Toute l'attention est maintenant accordée aux dossiers concrets. Il serait évidemment bon que le plan de développement soit formellement approuvé de façon à servir de base pour le lancement des différents dossiers.



BOP demande s'il n'y a plus d'étapes intermédiaires concernant la CREG/le Gouvernement. Le président assure que toutes les étapes intermédiaires ont été franchies.

Le président remercie tout le monde et lève la séance.